Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation

Comité directeur

Siège social : Maison Régionale des Sports – 2 avenue de l'Université 33400 Talence
Tél : 05.56.98.77.34 / *Mél :* talence@ffnatationlna.fr

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Samedi 13 mai 2023 à 10h00 à Montlieu la Garde

Membres présents DEBERGHES Marc, Président LEGROS Pierre, Secrétaire Général (visio) MEHEUX-DRIANO Yann, Trésorier Général PRAT Caty, Secrétaire Générale adjointe CAUSERET David, Trésorier Général Adjoint BERTON Laurette, Présidente déléguée BOURDEN Sarah, Membre	CARRIE Laurent, Membre FLAMARION Joël, Membre FOUCHARD Aurélien, Membre HAGARD Jean-Louis, Membre MALLET Jacqueline, Membre THOREMBEY Mylène, Membre TROUVAT Éric, Membre VANOOTEGEM Bruno, Membre	***Assistent*** METAY Michel PANNIER Anthony CHAPGIER Marie-Claude, Siège Talence PICHAUT Aurélie, secrétaire comptable
Membres excusés ALBISTUR Valérie, Membre BARBAZANGE Delphine, Membre BAUDRY Anne, Membre BOQUET Catherine, Membre BOULESTEIX Jacques, Membre DUMONT Gérard, Membre médecin BURGUETE José, Membre FAVREAU Nathalie, Membre	GAULIN Huguette, Membre HEYER Patrick, Membre LACHAISE Alexander, Membre LANDAIS Jean-Marc, Membre PASCAUD Laurent, Membre PERSIGANT Jimmy, Membre THOREMBEY Jean-Louis, Membre	***Invités excusés*** DESCONS Gaël, Président CD 40 SEBILLOTTE Guilhaine, Directrice ERFAN

Ordre du jour :

1- Appel des membres élus
2- Ouverture par le Président Marc Deberghes
3- Validation PV CODIR du 18 mars 2023 : pv de consultation
4- Point licences
5- Point comptabilité
6- Tarifs 2023-2024 (du 01/09/2023 au 31/08/2024)
7- Assemblée générale du 19 juin en Visio : validation de l'Ordre du jour
8- Assemblée générale FFN les 2 et 3 juin à Lille (modalités de participation – OdJ)
9- Point ANS-PSF
10- ERFAN
11- Intervention des présidentes et présidents de commissions
    a. Commission Eau Libre (intervention Aurélien FOUCHARD)
    b. Commission Maîtres (Intervention Laurette BERTON)
    c. Commission Ressources (Intervention de Jacqueline MALLET)
    d. Commission Natation Estivale (Intervention de Bruno VANOOTEGEM – validation règlements)
    e. Commission Natation Course (Intervention de Joël FLAMARION)
    f. Commission Informatique (Intervention d'Éric TROUVAT)
12- Championnats de France des clubs de la défense à Hagetmau
13- Championnats de France Open été à Poitiers du 18 au 22 juillet (point d'étape)
14- Water-Polo : finale féminine N1 à St Jean d'Angély et ¼ de finale N3 à Périgueux
15- Natation artistique : N2 jeunes à Mérignac les 8 et 9 mai

16- Territoires : état des lieux matériel de gestion des compétitions natation course (réunion des départements du 7 mars 2023)
17- Questions diverses

QUORUM DU COMITE DIRECTEUR

- 15 membres présents
- 15 membres excusés

Le secrétaire général est en visioconférence depuis Hagetmau (Championnats nationaux des clubs de la défense). Il n'était pas prévu que la ligue ait à gérer cet évènement.

2- Ouverture par le Président Marc DEBERGHES

Marc DEBERGHES ouvre la séance en remerciant les membres présents et en déplorant les nombreuses absences. Il regrette que celles-ci puissent porter préjudice à la ligue car les réunions sont organisées dans le but d'échanger afin de prendre les meilleures décisions pour tous, clubs et départements.
Il est donc important que les élus participent activement aux travaux de la ligue. Cette tendance n'est pas réservée à notre ligue mais s'observe également sur le plan national. Les personnes paraissent désintéressées de ce qui les animaient avant la période covid.
Il informe que les comités départementaux vont devoir envoyer leurs nouveaux statuts à la ligue.

3. Validation du PV de la réunion du comité directeur du 18 mars 2023 (point sur la validation par voie électronique)

Il a été demandé aux membres du Comité Directeur de se prononcer par voie électronique sur la validation du document :

- 16 ont validé
- 0 abstention
- 14 ne se sont pas prononcés

Toutes les observations ont été prises en compte.

Le PV de la réunion du comité directeur est validé.

Marc s'interroge une nouvelle fois sur le manque d'investissement de certains élus observé au travers de ce résultat.

4. Point licences

Evolution depuis le début de la saison 2022-2023

	(Clubs affiliés) TOTAUX	Total « CPT »	Total « NPT »	Total « DIV »	TOTAL	*Lic. Migr.*	N-1	Saison N-1 diff	Saison N-1 Total saison	Lic en att.
11/10/2022	**99**	**2 670**	**3 900**	**666**	**7 236**	***34***		6 520	25 556	2 871
09/11/2022	**108**	**4 189**	**8 795**	**1 196**	**14 180**	***233***	13 717	*463*	25 869	**1 153**
13/12/2022	**112**	**4 712**	**11 235**	**1 332**	**17 279**	***432***	17 627	*-348*	25 869	**1 385**
03/01/2023	**112**	**4 747**	**12 688**	**1 520**	**18 955**	***433***	18 080	*875*	25 869	**1 636**
07/02/2023	**114**	**5 088**	**14 251**	**2 178**	**21 517**	***643***	19 731	*1 786*	25 869	**533**
14/03/2023	**114**	**5 304**	**14 894**	**2 279**	**22 477**	***775***	20 781	*1 696*	25 869	**392**
11/04/2023	**114**	**5 383**	**15 062**	**2 291**	**22 736**	***836***	21 685	*1 051*	25 869	**756**
09/05/2023	**114**	**5 477**	**15 639**	**2 475**	**23 591**	***876***	22 151	*1 440*	25 869	**269**

23714 licences enregistrées à ce jour

NOUVELLE-AQUITAINE

État statistiques des licences et des clubs sur extraNat à la date du 11/05/2023 à 23h59

	Total (Compétition)	Total (Natation pour tous)	Total (Autres licences)	TOTAL	Saison N-1			Licences en Attente
					11/05/2022	Diff.	Tot. Sai.	
016 - CHARENTE (Clubs affiliés : 8)	237	776	59	1072	851	*221*	1 335	0
017 - CHARENTE-MARITIME (Clubs affiliés : 10)	540	1222	152	1 914	1 868	*46*	2 370	63
019 - CORRÈZE (Clubs affiliés : 4)	180	615	44	839	816	*23*	841	1
023 - CREUSE (Clubs affiliés : 3)	35	288	13	336	325	*11*	453	11
079 - DEUX-SÈVRES (Clubs affiliés : 7)	356	940	48	1 344	1 275	*69*	1 455	7
024 - DORDOGNE (Clubs affiliés : 5)	199	711	55	965	915	*50*	1 110	5
033 - GIRONDE (Clubs affiliés : 26)	1 959	4 310	277	6 546	6 156	*390*	6 472	116
087 - HAUTE-VIENNE (Clubs affiliés : 5)	351	734	526	1 611	1 401	*210*	1 436	2
040 - LANDES (Clubs affiliés : 11)	409	1007	93	1 509	1 413	*96*	1 630	67
047 - LOT-ET-GARONNE (Clubs affiliés : 5)	209	457	123	789	738	*51*	741	--
064 - PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (Clubs affiliés : 18)	536	2 381	405	3 322	3 388	*-66*	4 320	49
086 - VIENNE (Clubs affiliés : 13)	485	2 289	693	3 467	3 232	*235*	3 706	2
(Clubs affiliés : 115) TOTAUX	5 496	15 730	2 488	23 714	22 378	*1 336*	25 869	323

5. Point financier

TRESORERIE : état au 12/05/2023

Gestion Courante

Compte courant Ligue	16 459,31 €	*opérations en cours déduites*
Compte de frais	2 135,94 €	
Remise de chèques en cours	492,00 €	
	19 087,25 €	

Gestion Epargne

Livret Bleu	74 328,65 €
Tonic Croissance	53 000,00 €
	127 328,65 €

ERFAN	**2 323,35 €**	*opérations en cours déduites*
remise de chèques en cours	*204,00 €*	

TOTAL CUMULE Ligue = 148 943,25 €

Compte Collectif CHPTS ELITES 20 186,97 €

RECETTES facturées : A PERCEVOIR

LIGUE

Fonctionnement	Total =	1 982,00 €

Frais Fonctionnement Ligue 21-22

270,00 € 2 clubs

Frais Fonctionnement Ligue 22-23

AG Ligue 26/11 - REPAS

12,00 € 1 club

Natation	Total =	6 539,00 €

Engagements Chpts Rég J/S été 50m - Limoges (21-22)

6,60 € 1 club Occitanie

Engagements LNA Tour Agen

92,40 € 1 club

6 440,00 € 8 clubs

Water-POLO	Total =	5 710,00 €

Engagements annuels Chpts Jeunes

300,00 € 1 club

Frais arbitrage N3 - partie 2

600,00 € 1 club

Participation stage U14 gars - CREPS

570,00 € 3 clubs

Participation stage U16 gars - CREPS

912,00 € 4 clubs

Participation stage U16 filles - CREPS

2 128,00 € 3 clubs

Nat ARTISTIQUE	Total =	2 398,40 €

Synchronat 29/01/23 - Périgueux

Découverte	50,00 €	1 club

Région FINA juniors 05/03/23 - Périgueux

	78,10 €	1 club

Synchronat 19/03/23 - Pessac

Or	6,60 €	1 club

Synchronat 19/03/23 - Limoges

Découverte	59,40 €	1 club

Région FINA Jeunes 02/04/23 - Bordeaux

	250,80 €	3 clubs

Animation ADULTES 13/05/23 - Périgueux

	355,30 €	4 clubs

Animation POUSSINES 13/05/23 - Périgueux

	336,60 €	3 clubs

Région FINA Avenirs 13/05/23 - Périgueux

	573,10 €	3 clubs

Région FINA Seniors 13/05/23 - Périgueux

	688,60 €	5 clubs

ERFAN

FFN Aisance Aquatique 2022	3 300,00 €
Autres formations 21-22	30,00 €
Frais dossier 22-23	40,00 €
Formations 22-23	4 069,45 €
AFDAS, CPF, Pôle Emploi	14 981,00 €
Formations continue	225,00 €

LIGUE	ERFAN

16 629,40 €	LIGUE	A PERCEVOIR		ERFAN	22 645,45 €

TOTAL	39 274,85 €

SUBVENTIONS à percevoir

LIGUE **ERFAN**

TOTAL = - € TOTAL = - €

TOTAL	0,00 €

ACHATS en cours : LIGUE

commission	*objet*	*montant*
F	***Ristourne licences 21-22/ Départements***	**20 630,00 €**
	AG FFN à Lille x 3 élus	**1 260,00 €**
PLG	péréquation activités Plongeon 2022 - FFN	**4 959,00 €**
	stage U16 filles CREPS - dispo Educ. ASPTT Limoges	**428,71 €**
	Stage U16 Filles CREPS - NF dplt	**114,10 €**
NC	Ligne eau - Meeting LNA Tour Agen	**2 203,00 €**
NA	Part org FINA région Jeunes - Périgueux 05/03	**100,00 €**
	Sonorisation Chpts N2 jeunes Bordeaux	**316,63 €**
	NF Favreau - Chpts N2 Jeunes Bordeaux	**232,60 €**
TOTAL général à charge =		**31 723,60 €**

TOTAL TRESORERIE	148 943,25 €
TOTAL A PERCEVOIR	39 274,85 €
TOTAL A REGLER	31 723,60 €

6. Tarifs 2023-2024 (du 01/09/2023 au 31/08/2024)

- ***AIDES CAF/Natation Course du 01/09/2023 au 31/09/2024***
  - **Septembre 2023 :** 2000 €* pour démarrer la saison
  - **Février 2024 :** 500€* par nageur listé SHN et 300 €* collectif national et 200 €* pour les espoirs/ou relèves
  - **Mai 2024 :** en fonction des résultats 500 €*/800€ par finaliste A élites (classés dans les 6 premiers de la Finale A – bassin de 50m) ou 300 €*/500€ par podium aux championnats France jeunes et juniors (bassin de 50m - aides non cumulables)

- **Septembre 2024** : + 500 €*/800€ par nageur sélectionné en équipe de France A ou 300 €*/500€ par nageur pour les autres sélections en équipe de France (année administrative 01/09/2023 au 31/08/2024)
  - (*) aides versées au club support CAF. Sachant que le Conseil Régional aide les nageurs listés qui en font la demande (1100€ environ).
  - Enveloppe réévaluée chaque année en fonction du nombre de CAF qui pourraient voir le jour en Nouvelle-Aquitaine. Montant de l'enveloppe à fixer. Proposition d'un montant de 10 000 € maximum.

Ces propositions de tarifs sont validées pour le CAF NA Poitiers.

NATATION COURSE ET MAITRES

Droits d'engagements	
Engagement individuel	**6.60 € / 6.80€ / 7€ maîtres**
Engagement relais	**8.00 € / 10€ maîtres**
Engagements par équipes : Interclubs toutes Catégories	**50 € / 65€ /70€ Maîtres**

Droits d'entrée label LNA Tour : 0€50 par engagement (Meeting référencé calendrier ligue – création ExtraNat)

Droits d'entrée LNA Conférence : 0€50 par engagement (Meeting référencé calendrier ligue – création ExtraNat)

Proposition validée : Engagements individuels à 7.00€ et relais à 9.00€.
Pas d'augmentation pour les interclubs : 50.00€
Droit d'entrée LNA Tour et LNA Conférence : 1.00€ par engagement (meetings référencés ligue)

NATATION ARTISTIQUE

Droits d'engagements					
	Synchronat	**Challenge**	**Championnats**	**Challenge IR**	**Championnats N2**
Par nageuse	**6.60 € /6.80€**	**6.60 €/6.80€**	**6.60 €/6.80€**	**9.00 €**	**9.00 €**
Par ballet	**0 €**	**12.10 €/12.50€**	**12.10 €/12.50€**	**11.00 €**	**11.00 €**

Proposition validée : engagements individuels 7.00€ et ballets 12.50€.

NATATION ESTIVALE

Droits d'engagements	
Engagement individuel	**3.60 €**
Engagement relais	**6.00 € / 7.00€**
Engagements par équipes : Interclubs (quel que soit le nombre d'équipes)	**25,00 € / 30€00 de 1 à 3 équipes, puis 5 €/6€ par équipe supplémentaire**

Proposition validée : augmentation seulement sur les engagements individuels : 4.00 €
Pas de changement pour les relais 6.00€ et les Interclubs 25.00€

WATER POLO

Droits d'engagements WP HOMMES	**1ère équipe**	**2ème équipe**	**Équipes supplémentaires**
Championnats Régionaux U11	**200 €/0€**	**Gratuit**	**Gratuit**
Championnats Régionaux U13	**200 €/300€**	250 €	**150 €**
Championnats Régionaux U15	**200 €/300€**	**250 €**	**150 €**
Championnats Régionaux U17	**200 €/300€**	**250 €**	**150 €**

WP FEMMES 50€ par équipe engagée

Proposition de tarifs engagements WP validée.

Championnats Nationale 3	
Droits d'engagements	**Par équipe**
	300 € / 500€
Participation aux frais d'arbitrage	Avance défraiements arbitres 1000 €/club qui pourra être ajustée en milieu de saison à la hausse si surcout d'arbitrage.

Proposition de tarif validée : 400€ par équipe aux Championnats N3

STAGES

	Base par nageur	Aide ligue par nageur	Reste à la charge du club par nageur
Coût moyen d'une journée de stage fixé à	**65€/ 75 €**	**27 € / part fixe**	**38€ / 48 € part variable**

Cadres mis à disposition par les structures :

Convention tripartite entre la structure employeur, la ligue et le salarié.
Frais du cadre mis à disposition pris en charge par la ligue :

- Les frais de déplacement, selon les tarifs en vigueur (km parcourus jusqu'au point de rendez-vous de la sélection) ;
- Les frais d'hébergement et restauration sur le temps de regroupement.

Encadrement des stages : La mise à disposition d'un entraineur pour encadrer un stage de la ligue, cette dernière indemnisera le club d'appartenance de l'entraineur à hauteur de 50€ par jour.

Après un long débat au sujet de la base par nageur, il est décidé dans la limite du raisonnable. Il convient donc de valider la proposition de stage en bureau en amont et d'informer les clubs du cout restant à leur charge avant toute demande d'inscription à un stage.

Proposition validée : aide ligue 30€/jour/nageur. Le tarif d'indemnisation du club pour l'encadrement d'un entraineur est maintenu à 50€ par jour

DIVERS

	Montants
Participation à l'organisation d'une compétition de gestion ligue par un club ou structure organisatrice	**50 € par réunion avec cahier des charges (***Natation estivale : uniquement les championnats régionaux et championnats IC toutes catégories / Natation course : toutes les compétitions / Natation artistique : régionaux jeunes, avenirs, challenge régional toutes cat et N3 / Natation Maîtres : IC et championnats régionaux.*
Boisson des officiels (remboursement au club)	**0,30 € /par boisson** *(1 par réunion)*
Abonnements frais de communication club annuel	**170 €**
Abonnements frais de communication club été	**100 €**
Pénalité jury en NATATION COURSE	**100 € par réunion et par officiel manquant**
Forfaits* non déclarés individuels (course et synchro)	**50 € / Challenge IR/N2 80 €**

Forfaits non déclarés équipes (course, synchro…)	**80 €**
Pénalité jury en NATATION ARTISTIQUE	**Synchronat 100 € / Challenge ou Championnats 200€ / Challenge IR N2 300 €**
Nat Artistique - non-présentation personne hors officiels	**50 €**
Nat artistique - Challenge IR /N2 sono non conforme	**50 €**
Engagements hors délai (toutes disciplines)	**2 fois le tarif de base**
Nat artistique : absence d'officiel à la réunion technique	**100€**
Absence aux AG de la Ligue	**200 € par AG.**

(*) Forfaits non déclarés (natation course et maîtres) :

- séries : pénalités si forfait non déclaré 30 minutes avant le début de la réunion ;
- finales : pénalités si forfait non déclaré au plus tard avant la fin de la dernière course des séries ;
- pas de pénalité si présentation d'un certificat médical.

Ces propositions de tarifs pour les pénalités sont validées.

- Mise en place de la location du matériel de chronométrage de la ligue

  - **Structure ligue** : 300€ par réunion avec un référent ligue présent (kit complet) repas, transport et hébergement à charge de l'organisateur.
    - Lot de 6 à 8 plaques
    - Tableau d'affichage 8 lignes
    - Support tableau d'affichage
    - Modules de raccordement Quantum ou ARES
    - Interface de chronométrage Quantum ou ARES
    - Câbles
    - Startime
    - Supplément facturé : location véhicule pour le transport, carburant, télépéage, hébergement et repas (gestionnaire du matériel)

La proposition est validée.

6. Assemblée générale de la ligue spéciale « tarifs 2023-2024 » le 19 juin 2023

Une assemblée générale sera organisée en soirée en visio afin de présenter et faire valider les tarifs pour la prochaine saison.
L'ouverture serait à 19h pour un début à 20h.

7. Assemblée générale FFN les 2 et 3 juin à Lille (modalités de participation – OdJ)

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Appel nominal par la Secrétaire Générale**
2. **Ouverture par le Président de la Fédération Française de Natation**
3. **Mots de la Présidente de la Ligue Régionale des Hauts de France**
4. **Interventions des personnalités locales**
5. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale en date des vendredi 10 et samedi 11 juin 2022 à Royat**
6. **Adoption des décisions prises par le Comité Directeur depuis le samedi 11 juin 2022**
7. **Adoption du rapport moral de la saison 2021/2022**
8. **Questions et débats éventuels sur les rapports d'activités**
9. **Présentation et vote des modifications statutaires et règlementaires**
   - Modifications des Statuts et du Règlement intérieur
   - Modifications du Règlement disciplinaire
   - Modifications relatives au règlement financier de la saison 2023/2024
10. **Comptes financiers de l'année 2022**
    - Présentation des comptes 2022
    - Présentation du rapport de gestion 2022
    - Rapport des contrôleurs aux comptes
    - Rapport des commissaires aux comptes
    - Rapport spécial des commissaires aux comptes
    - Approbation des comptes annuels et affectation du résultat
    - Quitus au comité de direction

11. **Présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2023**

12. **Validation de la feuille de route Aqua Vista à horizon 2028**

19h00 – **Fin des travaux de la journée**

19h30 - **Remise des Médailles d'Or de la Fédération Française de Natation suivi du *dîner de gala au Palais de la Bourse***

Samedi 3 juin 2023

8h30 - **Début des travaux de l'Assemblée Générale**

---

13. **Disciplines sportives et offres de pratique spécifiques : Evolution des programmes et point sur les feuilles de route des cercles de compétence**
    - Water-Polo
    - Natation Artistique
    - Plongeon
    - Natation Course
    - Eau libre
    - Natation estivale
    - Maîtres

14. **Acquisition et déploiement de bassins d'apprentissage temporaires de natation**

15. **Point sur les activités de Développement**
    - Avancement de la rénovation de l'ENF
    - Déploiement de l'Académie de la Natation

16. **– Validation du lieu et de la date de l'Assemblée Générale 2024**

17. **– Questions diverses**

18. **– Clôture par le Président**

12h00 – ***Fin des travaux***

12h30 - ***Déjeuner***

UNE REPRESENTATION STRICTEMENT PARITAIRE AU SEIN DU BUREAU EXECUTIF FFN A PARTIR DU 1ER JANVIER 2024 ET DU BUREAU DES LIGUES REGIONALES A COMPTER DES ELECTIONS DE 2028

Dans sa réponse au sujet de la LOI, la Directrice des sports du Ministère des sports et des JOP (DS) précise que le bureau fait partie des instances dirigeantes car il doit être considéré comme « *toute instance mise en place au sein de la société par tout acte ou toute pratique sociétaire, aux fins d'assister régulièrement les organes chargés de la direction générale dans l'exercice de leurs missions* » (analogie avec l'article L.23-12-1 du code de commerce).

L'obligation de parité au sein des instance dirigeantes prévue par LOI doit être étendue au sein du Bureau Exécutif de la Fédération ainsi qu'aux Bureaux des Ligues Régionales.

Jusqu'à présent, les statuts FFN et les statuts types applicables aux Ligues Régionales ne prévoyaient cette obligation de parité que pour la composition du CODIR ; il est proposé :

- **D'instaurer une représentation strictement paritaire des hommes et des femmes à compter de la prochaine Assemblée Générale Elective ;**
- **Pour les Ligues Régionales, d'instaurer une mesure transitoire pour que chacun des deux genres bénéficie à l'issue des élections de 2024 d'a minima 40% des sièges pourvus.**

MODIFICATIONS STATUTAIRES ET REGLEMENTAIRES SUITE AUX DIFFERENTES REMONTEES

La politique de la chaise vide n'étant pas utile au sein des organes déconcentrés de la FFN, et afin de laisser la place à de nouvelles têtes plus motivées, les Statuts-types obligatoires applicables aux CD et LR sont modifiés, comme suit :

« Tout membre du CODIR du CD qui n'aura pas assisté à trois réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire. A titre exceptionnel, le CODIR du CD pourra considérer les trois absences comme justifiées et ainsi refuser la démission automatique du membre concerné ».

AUGMENTATION DU DELAI DE CONTESTATION DES SANCTIONS ARBITRALES DE 24H A 48H EN WATER-POLO

Modifications du règlement financier

Affiliation « Générale » : **quatre cents (400) euros**, dont trente-cinq (35) euros abondant en faveur du développement de l'Ecole de Natation Française (ENF) et soixante (60) euros pour **un (1) abonnement** à Natation Magazine® ;

PRISE EN COMPTE DU DECALAGE DES CATEGORIES D'AGE DANS LES TARIFS LICENCES

Compte tenu de l'évolution des catégories d'âges, il est apparu nécessaire au Cercle de Compétences Natation Course de reprendre le point de bascule entre la licence « réduite » et la licence « plein tarif »

Dans la mesure où les filles et garçons sont maintenant calés sur le même âge, il n'est plus pertinent de conserver le décalage actuel au risque de créer une inégalité de traitement.

LICENCES		TARIFS (€)		
		Part FFN	Part régionale (*)	Total
Compétition	(**11 ans et moins**)	25	14	**39**
	(**12 ans et plus**)	37	18	**55**
Compétition Estivale (c)	(**11 ans et moins**)	19	12	**31**
	(**12 ans et plus**)	21	14	**35**
Natation Pour Tous	(16 ans et plus)	10,8	4,2	**15**
	(15 ans et -)	17,5	9,5	**27**
Encadrement		10,8	4,2	**15**
Eau Libre Promotionnelle		11	4 (club)	**15**
J'apprends à Nager / Aisance Aquatique (a)		12,8	2,2	**15**
e-Licence		10	2 (club)	**12**
Surlicence « Natation Pour Tous » (b)		2	1	**3**
Titre de Participation – Découverte		1,5	0,5	**2**

AUGMENTATION DES PENALITES FINANCIERES POUR MANQUEMENT A L'OBLIGATION DU 100% LICENCE

Le Bureau Exécutif propose d'augmenter de 50% les pénalités financières - pour manquement à cette obligation de 100% licence - progressives en fonction de la taille du club afin d'être le plus pédagogique et le plus prohibitif possible, comme suit :

« Conformément au Règlement Intérieur FFN, toute association affiliée ayant contrevenu à l'obligation de licence fixée à l'article 19 dudit règlement fera l'objet d'une pénalité :

- ***De trois-mille-sept-cents-cinquante (3.750) euros pour les associations ayant/comptant moins de cinq-cents (500) adhérents ;***
- ***De sept-mille-cinq-cents (7.500) euros pour les associations ayant/comptant entre cinq-cents (500) et neuf-cent-quatre-vingt-dix-neuf (999) adhérents ;***
- ***De quinze mille (15.000) euros pour les associations ayant/comptant mille (1.000) adhérents et plus. »***

MODIFICATIONS DU REGLEMENT FINANCIER – DISPOSITIONS SPECIFIQUES

TOUTES DISCIPLINES : AUGMENTATION DU MONTANT DES PENALITES ET DES « PETITS TARIFS » DE 5% CONFORMEMENT A L'INFLATION

Participeront à cette assemblée générale :

•Marc DEBERGHES, Laurette BERTON, Pierre LEGROS qui représentent la ligue

•Michel METAY qui représente les clubs

•Jimmy PERSIGANT qui représente les départements

8. Point ANS-PSF

50 dossiers ont été traités l'an dernier, seulement 30 ont été examinés jusque-là, sachant que la date limite est fixée au 14 mai afin de pouvoir faire un dernier point sachant que la date buttoir est le 21 mai.
Laurette BERTON les vérifie et informe les clubs à mesure des éventuelles remarques et corrections à effectuer sur la rédaction de leurs actions. Des réunions sont organisées régulièrement afin de faire le point sur les dossiers.
La Fédération va nous envoyer des critères d'évaluation.
Laurette rappelle que le groupe de travail se tient à la disposition des clubs pour les conseiller et les accompagner dans ces démarches, il ne faut pas hésiter à la contacter.
Concernant les subventions du Conseil Régional, 5 actions ont été déposées et nous venons de recevoir l'information selon laquelle la Région nous accorde 29000€.

9. ERFAN

L'ERFAN a commencé les certifications. Il est prévu de mettre en place une formation NFS en octobre 2023.
A partir de la saison prochaine, il n'est plus possible d'accueillir en formation des jeunes de – 15 ans et des personnes qui ne sont pas à jour de leur PSE1 ou leur PSC1.
Anthony fait une présentation du nouveau site de l'ERFAN qu'il a réalisé sur lequel sont concentrées toutes les informations concernant la formation et les inscriptions pour l'année prochaine.
Le lien d'accès à ce site ERFAN est disponible à partir du site de la ligue.

10. Interventions des présidents de commissions

➢ Eau Libre (présentation d'Aurélien FOUCHARD)

En l'absence de Jean-Louis, Aurélien présente le programme à venir.

❖ **Organisation d'une Coupe Nouvelle-Aquitaine de Natation en Eau Libre 2023**

Seront considérées comme étapes de la Coupe Nouvelle-Aquitaine de Natation en Eau Libre 2023, les 11 organisations suivantes :

- Trophée de la Vienne - 18/06/2023 - Lac de St Cyr (86) près de Poitiers
- Osez Libourne - 24/06/2023 - Lac des Dageys à Libourne
- Boucles Donibane Lohizune - 09/07/2023 - Plage de St Jean de Luz
- Traversée de Bayonne - 15/07/2023 - Ponton de l'Aviron Bayonnais
- Boucles Hendayaises - 21/08/2023 - Plage de Sokoburu
- Les Boucles de Bergerac - 27/08/2023 - Vieux port de Bergerac sur la Dordogne
- Osez Hostens - 09/09/2023 - base nautique du lac de Lamothe Hostens
- Boucles de la Jemaye - 17/09/2023 - Grand étang de la Jemaye

- Osez Bordeaux Lac - 17/09/2023 - Emulation Nautique Bordeaux lac
- Coupe du Causse - 23 & 24/09/2023 - Lac du Causse (Brive – Lissac sur Couze)
- Osez Lacanau - 24/09/2023 - Plage du Moutchic à Lacanau

❖ **Organisation d'un championnat régional Eau Libre**

Il y aura 2 championnats :

- Un Championnat pour les Benjamins sur 3 km, aux Boucles de la Jemaye.
- Un championnat pour les Juniors 1 et plus sur 5 km avec un classement pour les Juniors 1, Juniors 2, Juniors 3, Masters 2 et un classement scratch, aux boucles de Bergerac.

❖ **Appel à projet**

Pour la saison 2024, la commission souhaiterait mettre en place deux nouvelles organisations et pour cela elle lance un appel à candidatures aux clubs ou départements pour fournir un site et une assistance pour la réalisation des deux projets gérés par la Ligue ayant les formats suivants :

- Championnats de Nouvelle-Aquitaine Interclub de Natation en Eau Libre
- Création d'une étape de Coupe de France

➢ Natation course (présentation de Joël FLAMARION)

- **LNA Tour** (La Rochelle-Limoges-Agen) – Notre philosophie était de faire nager tout le monde en faisant un circuit qualificatif pour les Championnats Juniors et les Championnats de France.
- **LNA Challenge** – 2 meetings ont été organisés pour ces jeunes, le Meeting Aimé Brouste à Bordeaux organisé par les Girondins de Bordeaux et le Meeting Arena Christian Leteuré à Poitiers organisé par le Stade Poitevin. Tous 2 étaient qualificatifs pour les championnats régionaux.
- **LNA Conférence** – 2 meetings sont prévus, le premier a été organisé par le CD33 et le second par les Canards Rochelais.

Le stage régional à Andorre s'est très bien déroulé. Cela faisait quelques années que nous n'en avions pas organisés en raison du covid). Marc s'y est rendu et est très satisfait de l'organisation, de l'ambiance et de la cohésion qui y régnaient. Cela fut une belle réussite.

La Coupe des Départements Benjamins à Libourne approche (3-4 juin) et se présente bien, nous avons de très bons contacts avec le directeur de l'établissement avec le soutien du club et du département pour l'organisation, que nous remercions.
Les grilles de temps vont être revus pour les championnats régionaux benjamins car trop peu de qualifiés à ce jour.
Les championnats de France Open été sont prévus à Poitiers avec plus de 1000 qualifications. Une compétition sera gérée parallèlement pour les courses complémentaires.
Joël revient sur la création du poste de Grégory BECKMANN qui était impératif à ce jour. Il fait un gros travail avec les membres de l'ETR. Il a travaillé sur une synthèse des licences, les compétiteurs représentent trop peu de licenciés.
Il s'est déplacé dans les départements à la rencontre des équipes sportives et ont pu échanger lors de réunions qu'il a mis en place.

➢ Water-Polo (présentation de David CAUSERET)

❖ **Les tournois régionaux U11, U13, U15 et U17** se terminent ce mois-ci.

L'organisation de toutes les finales est arrêtée.

- Finale U11 à Angoulême le 18 mai (une sélection Dordogne y participera pour la 1ère fois)
- Finale U13 à La Rochelle le 21 mai
- Finale U15 à St Jean d'Angely le 29 mai (seront intégrés les U14 du stage de sélection)

- Finale U17 à St Jean d'Angely le 18 mai (mach classique)

❖ **La Coupe de France des ligues** a été préparée lors d'un stage à Poitiers.

❖ **Le Championnat de France N3** se prolonge jusque début juin.

Poitiers WP et le CN Niort ont participé à la phase inter-ligues (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) le 7 mai, représentant le ¼ de finale du championnat National.

❖ **Le Championnat de France N1** – 2 équipes terminent en haut du classement féminin. Les filles du NC Angérien deviennent championnes de France N1 et les filles de l'ASPTT Limoges, championnes l'année dernière, sont vice-championnes cette année. Toutes nos félicitations.

➢ Natation Estivale (présentation de Caty PRAT)

Caty présente le calendrier régional 2023

23 juillet 2023 – Meeting Nouvelle-Aquitaine à Montlieu-la-Garde
30 juillet 2023 – Interclubs toutes catégories à Barbezieux
3 août 2023 – Challenge du jeune nageur complet et Open Nouvelle-Aquitaine à Mauléon et Civray
19 et 20 août 2023 – Championnats régionaux à St Jean-Pied-de-Port
27août 2023 – Coupe Inter-territoires à Langon

Marc est très satisfait de cette organisation de Coupe inter-territoires afin de permettre aux nageurs qui ne vont pas au critérium national de pouvoir continuer à nager.

A noter que cette année, les championnats régionaux seront organisés sur 5 réunions. Joël est satisfait de l'engouement de la municipalité de St Jean-Pied-de -Port pour cette organisation qui n'a émis aucune objection pour la mise à disposition de la piscine.

➢ Maîtres (présentation de Laurette BERTON)

Championnats de France Maîtres : Du 20 au 23 avril se sont déroulés les championnats de France Hiver au Puy en Velay.

- ✓ 67 nageurs de la Ligue y ont participé de 27 clubs,
- ✓ 45 titres de champions de France par catégories,
- ✓ 12 records régionaux améliorés,
- ✓ 2 officiels de la Ligue NAN présents : Philippe Poucet et Laurette Berton
- ✓ Très belle organisation du club local et de la Ligue AURA qui ont relevé un vrai défi : 6 semaines pour préparer ces championnats,
- ✓ Belle ambiance dans un esprit serein et convivial,
- ✓ Beaucoup en ont profité pour se rendre sur le parvis de la cathédrale, départ en France du chemin de Saint-Jacques de Compostelle mais aucun n'est parti.

➢ Ressources (présentation de Jacqueline MALLET)

Le COSMOS (Conseil Social du Mouvement Sportif) et son président, Philippe Diallo, convient à Paris les 13 et 14 juin, les membres du réseau COSMOS à l'occasion de deux évènements.

- Séminaire national du réseau territorial
- Assemblée Générale du COSMOS

L'objectif est d'échanger avec les équipes du COSMOS dans leur ensemble
Le mardi 13, il y aura une visite du Parc des Princes et de ses plus beaux espaces (bord pelouse, hall des joueurs, loges des joueurs…),
C'est une première de réunir physiquement l'ensemble des membres du réseau territorial
Le COSMOS est la première et unique organisation patronale représentant les employeurs du sport et réunissant près de 10 000 structures sportives.
Les ministres prendront la parole pour évoquer les enjeux qui concernent tous les employeurs du sport.

L'emploi dans le sport ?

Une prise en compte tardive de l'emploi sportif.
Guère significatif et loin des préoccupations sociales et politiques, l'emploi sportif s'est longtemps retrouvé oublié ou rangé dans une catégorie « fourre-tout».
Des données partielles à recouper
Dresser un état des lieux exhaustif de l'emploi sportif suppose d'avoir à disposition des éléments de mesure précis et bien délimité
Les difficultés de recensement dans ce secteur et les divergences rhétoriques des acteurs sur le terrain, compliquent les analyses sur l'emploi sportif.

Classification et diversité du secteur sportif

En se présentant comme source d'emploi, le sport tend à se penser comme un secteur en voie de professionnalisation.
Si l'on peut constater un développement du salariat, il convient d'interroger plus finement celui-ci. Les données permettant de mesurer et de classifier l'emploi sportif se heurte, le plus souvent, à la grande diversité de ce secteur d'activités.
La spécificité de la structuration et de l'organisation du paysage sportif conduit à être attentif et de ne pas mettre en avant des conclusions hâtives sur le développement, ou non, de l'emploi sportif.

Quelle classification pour les emplois sportifs ?

A l'instar de sa mesure, entreprendre une classification de l'emploi sportif rencontre le problème de la diversité du terrain.
Comment rendre lisible cet espace professionnel très hétérogène sans être réducteur ?
Animateurs, entraîneurs, gestionnaires, dirigeants bénévoles, athlètes, concepteurs de produits ou vendeurs font tous partie de l'univers des métiers du sport sans pour autant avoir la possibilité de les classer sous un même label. À moins de se contenter de définir un espace des métiers du sport trop large et difficilement intelligible.
Source : https://journals.openedition.org/socio-logos/2742#tocto1n2

La formation professionnelle dans le secteur sportif s'impose directement comme une préoccupation majeure face à la pénurie de MNS mais aussi d'éducateurs dans nos clubs.
Jacqueline sera présente les 13 et 14 juin, c'est donc le moment de faire remonter les interrogations que notre secteur d'activité peut rencontrer.

Vous les Président(e)s et membres des Ligues, Comités, Clubs mais aussi les salarié(e)s, les acteurs de la formation (notre ERFAN en particulier)

ET SI VOUS EXPLIQUIEZ VOS PRÉOCCUPATIONS EN TANT QU'EMPLOYEUR ET/OU SALARIÉ(E), VOS ATTENTES, VOS DIFFICULTÉS DE TERRAIN, VOS BESOINS D'ACCOMPAGNEMENT POUR LA GESTION ADMINISTRATIVE DE VOS STRUCTURES (RH/FINANCES), LE RECRUTEMENT, LA FORMATION, LE DEVELOPPEMENT DE VOS ACTIVITÉS QUI

DÉPEND DES PISCINES QUI ACCUEILLENT LES CLUBS ?

(liste non exhaustive)

Seriez-vous prêt(e)s à répondre à un questionnaire anonyme qui me permettrait d'être votre porte-parole ?

Jacqueline va envoyer à la ligue une trame de questionnaire à réaliser et à envoyer à tous les clubs afin de lui permettre de recueillir des informations sur leurs préoccupations et difficultés pour ces dates.

- Informatique (présentation d'Éric TROUVAT)

Joël souhaiterait faire valider une affiche réalisée par le comité de Gironde à sa demande.
S'agissant d'une compétition régionale, celle-ci suscite de nombreux échanges.
Eric présente le site qu'il a créé à la demande de Joël « Statistiques et performances natation course ». Ce site ramène au site fédéral.
Il présente également un portail comme porte d'entrée vers le site satellite de la ligue et les nouveaux sites (ERFAN et statistiques).
Après quelques échanges, ce site parait être très utile aux entraineurs qui ne savent pas toujours trouver les informations sur le site fédéral.

11. Championnats de France des clubs de la défense à Hagetmau (13 et 14 mai 2023)

Une demande nous est parvenue, au début il s'agissait d'un simple prêt de matériel. Au fil des échanges cela s'est transformé en une gestion complète de la compétition. Il était trop tard pour se désengager. Pierre s'est donc rendu sur place dès hier pour installer le matériel et gérer intégralement la compétition (ExtraNat et chronométrage). Marc en profite pour le remercier.

12. Date prochaine AG « spécial tarifs »

La date de la prochaine Assemblée Générale est fixée au **lundi 19 juin 2023 en soirée** en visioconférence. Concernant l'AG du mois du 4 novembre, Marc a besoin de l'avis de tout le monde pour prendre une décision du lieu, tous sont d'accord pour l'organiser sur Bordeaux (Talence ou Gradignan).

13. Date prochain CODIR

La date du prochain CODIR est fixée au **samedi 23 septembre 2023 à Brive** pendant la Coupe de France d'Eau Libre.

14. Questions diverses

Marc informe le CODIR de l'achat de matériel informatique par le comité Poitou-Charentes avant la fusion et dont le crédit a continué à être réglé par la ligue Nouvelle-Aquitaine.
Ce matériel n'est pas comptabilisé comme étant du matériel de la ligue. Marc va s'entretenir avec le président du département Jimmy PERSIGANT afin de mettre au clair cette situation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h53.

Le président,
Marc DEBERGHES
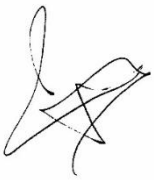
Le Secrétaire Général,
Pierre LEGROS